



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Grin, F. (2010). Complémentarités entre sciences du langage et analyse économique: le cas des langues étrangères dans l'activité professionnelle. *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (Numéro spécial 2), 107-131. <https://doi.org/10.26034/ne.vals-asla.2010.0920>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© François Grin, 2010

Complémentarités entre sciences du langage et analyse économique: le cas des langues étrangères dans l'activité professionnelle

François GRIN

Université de Genève, ETI, 40, Bd du Pont-d'Arve, CH-1211 Genève 4
francois.grin@unige.ch

This paper discusses the mutual positioning of economics on the one hand, and some interactionist perspectives in applied linguistics on the other hand, by comparing and contrasting their respective approaches to the study of multilingualism on the workplace. After providing an overview of language economics and its application to language at work, the paper proposes a critical assessment of usefulness of the interactionist paradigm to analyses articulated in terms of formal models made up of variables and relationships between these variables. The guardedly optimistic conclusion is that despite deep-seated epistemological differences, interactionism can prove heuristically helpful for research in language economics-once it is recognized that the issues that these distinct approaches seek to investigate are distinct, even if they both study language at work.

Key words:

Language economics, multilingualism, language and work, interactionism

1. Introduction

Même quand l'étude porte sur un objet à première vue clairement identifiable comme l'usage des langues étrangères sur le lieu de travail, l'ambition d'interdisciplinarité ne va pas sans soulever un certain nombre de difficultés. Ce ne sont pas les contrastes bien naturels entre perspectives disciplinaires qui, en tant que tels, peuvent surprendre, mais plutôt la rencontre, en des moments inattendus d'un processus de recherche sur un objet partagé, de divergences épistémiques parfois majeures. Ce texte a pour but d'en discuter certains aspects. Il ne s'agit toutefois ici que d'un propos d'étape dans une réflexion qui se poursuit¹.

¹ Ce texte a été rédigé suite à certaines critiques, adressées par des linguistes appliqués, à des travaux d'économistes appliquant une démarche économique à des questions telles que le rôle économique des langues dans l'activité professionnelle. À maints égards, ces critiques nous semblaient reposer sur une série de confusions, d'où la nécessité d'un effort de clarification dont ce texte est issu. Je tiens à remercier plusieurs lecteurs, linguistes ou économistes, pour leurs encouragements et leurs précieux commentaires sur une version précédente de ce texte, et ma gratitude va tout particulièrement à Hugo Baetens Beardsmore, Marie-José Béguelin, Alexandre Duchêne, Laurent Gajo, Monica Heller, Michele Gazzola, Marinette Matthey, Danièle Moore, Robert Phillipson et Claudio Sfreddo. Je n'entends toutefois nullement engager indûment ces collègues ou exciper de quelque approbation de la part de l'un ou de l'autre à l'égard des positions développées ici, et je reste seul responsable du contenu de ce texte. Tout commentaire est bienvenu à l'adresse francois.grin@unige.ch.

Avant même de présenter les différentes étapes de la discussion (ce qui est fait à la fin de cette introduction) et pour éviter d'entrée de jeu tout malentendu, il convient de préciser que les divergences dont il sera question ici ne ressortissent pas forcément aux disciplines établies elles-mêmes; les lignes de démarcation, si tant est qu'il en existe, ne coïncident pas toujours avec les frontières disciplinaires. L'histoire de la recherche en économie des langues montre qu'il est parfaitement possible à des économistes et à des linguistes de développer entre eux des collaborations suivies et fructueuses sans aucun désaccord épistémologique ou méthodologique notable. De fait, les analyses de la sociolinguistique classique se combinent bien avec celles de la théorie économique – on mentionnera par exemple les études sur la protection et la promotion des langues minoritaires. Les problèmes d'apparente incommunicabilité dont il sera question ici peuvent donc tenir à des choix épistémiques qui ne sont pas nécessairement liés aux origines disciplinaires de chacun. Quoi qu'il en soit, et pour les besoins de cette discussion, je continuerai à faire référence à des perspectives "disciplinaires".

De même que la pratique de l'économie des langues défendue ici se veut profondément "œcuménique", je crois que ces difficultés à raccorder différents paradigmes les uns aux autres peuvent être surmontées et même qu'elles doivent l'être pour le plus grand profit de la compréhension des phénomènes constituant l'objet de recherche abordé par les uns et les autres. Et dans les cas où une divergence épistémologique fondamentale subsiste, on pourra au moins l'explicitier. Le but principal de ce texte est donc de chercher à mieux discerner, en partant d'une expérience particulière de recherche interdisciplinaire (et en pleine conscience des limites de cette expérience particulière), comment ces difficultés pourraient être surmontées ou, à défaut, de savoir en quoi elles consistent exactement.

En général, tout discours part d'une discipline déterminée, car on a presque inmanquablement été formé dans l'une ou l'autre d'entre elles. Dès lors, l'établissement de ponts entre disciplines, ou entre les différentes perspectives dans lesquelles on aborde un objet, suppose d'abord que l'on soit plus ou moins au clair sur sa propre épistémologie avant de la confronter à une autre; dans un deuxième temps, on peut comparer ses propres analyses avec celles qui sont issues d'autres perspectives; puis, ayant clarifié le sens des différences apparaissant entre ces analyses, on peut remonter au niveau "méta" qu'il faudra pour localiser les ponts conceptuels permettant de passer d'une perspective épistémique à une autre, dans l'esprit de ce que Coenen-Huther nomme "interdisciplinarité par articulation" (1989).

Tout ceci ouvre de vastes questions qu'il ne sera pas possible de traiter ici de façon exhaustive; qui plus est, leur examen est difficile, car il renvoie aussi bien à des enjeux fondamentaux d'épistémologie des sciences sociales et humaines qu'à l'étude des contrastes dans l'application de ces perspectives

disciplinaires distinctes à des sujets bien précis (en l'occurrence, les langues au travail). Ce n'est donc qu'un traitement fort partiel que nous pourrions envisager dans cet article. Il débouche sur des hypothèses concernant la mise en rapport, ou plus précisément la *mise en compatibilité* de démarches très différentes. Dans cette optique, le cas des langues au travail sert avant tout de support à une discussion sur des questions plus larges. Qui plus est, cette discussion reflète une réflexion en cours; elle se veut donc informelle, et l'appareil bibliographique est délibérément réduit à l'essentiel.

Le plan proposé pour cette discussion est le suivant:

- la section 2 propose une brève introduction générale à l'analyse économique des langues;
- dans la section suivante, on abordera son application aux questions de "langues au travail";
- la section 4 tente de caractériser le positionnement de cette approche économique par rapport à quelques autres approches également employées pour parler de langues au travail, et esquisse de possibles "mises en complémentarité" de ces différentes perspectives;
- la section 5 récapitule le propos et le synthétise en une brève conclusion.

2. L'analyse économique des langues

L'analyse économique des langues émerge dans les années soixante; partant de quelques travaux assez épars, elle s'est peu à peu structurée en quelques grandes orientations. Depuis ses origines, cette *économie des langues* a été un domaine relativement marginal dans la discipline économique. On peut y voir plusieurs raisons, que j'ai cherché à détailler ailleurs (Grin, 1996, 2003), mais la plus fondamentale tient sans doute à l'objet langue lui-même: celui-ci ne se prête pas aisément à l'application des instruments analytiques formels que favorise l'économiste; nous y reviendrons plus loin.

On n'entrera pas ici dans un compte-rendu détaillé des travaux des auteurs en économie des langues, afin de passer sans attendre à un survol des principaux courants de la recherche.

Commençons par la tradition canadienne. À l'époque de la "Révolution tranquille" dans les années soixante, la constatation que d'importants écarts de revenus persistaient entre anglophones et francophones au Québec a donné naissance à un important courant d'analyse statistique des différentiels de revenu du travail entre personnes de langue maternelle différente. Cette famille de travaux, bien que le plus souvent empirique, s'appuie sur différents modèles théoriques visant à expliquer pourquoi ces différentiels apparaissent. Si, initialement, on ne tenait compte que de la L1 des locuteurs, on a de plus en plus systématiquement pris en compte les compétences en L2, permettant

de calculer les rendements salariaux des compétences en langues étrangères. Ainsi, le succès socio-économique peut être mis en relation avec les attributs linguistiques comportant la langue maternelle et les langues étrangères acquises par l'acteur (Vaillancourt, 1996). Cette tradition demeure active aujourd'hui, non seulement au Canada, mais aussi dans les autres contextes où les données permettent d'effectuer des estimations. On y voit en général que les langues étrangères constituent, à formation et expérience professionnelle égales, des atouts bien rémunérés sur le marché du travail.

Il existe par ailleurs une tradition qu'on appellera "étatsunienne", qui s'intéresse surtout au cas des migrants. Elle cherche notamment à voir si des compétences linguistiques en anglais plus faibles que celles de la moyenne de la population peuvent expliquer pourquoi les immigrants aux États-Unis, particulièrement les hispanophones, jouissent en général d'un revenu plus bas que les autres résidents, toutes autres choses égales par ailleurs. La conclusion de ces travaux est que oui – ce qui, on en conviendra, n'est pas particulièrement surprenant, compte tenu du fait que l'anglais reste *la* langue du marché du travail aux États-Unis, d'où l'utilité assez limitée de ces travaux pour comprendre le rôle économique des langues *étrangères*.

Les années quatre-vingt-dix marquent un moment charnière dans l'évolution de l'économie des langues: on y voit s'affirmer de nouveaux thèmes de recherche, notamment:

- l'analyse de l'efficacité et de la coût-efficacité des mesures visant à la protection et à la promotion des langues minoritaires;
- une jonction avec l'économie de l'éducation en vue d'étudier les conditions d'efficacité de l'enseignement des langues;
- l'examen d'une gamme étendue de questions touchant au rôle de la langue dans différents aspects des activités de production et de consommation.

En outre, un questionnement général parcourt ces différents champs d'interrogation: c'est celui de la politique linguistique, qui est de plus en plus abordée comme une forme parmi d'autres de politique publique; or l'évaluation des politiques publiques s'appuie dans une large mesure sur l'appareillage conceptuel de l'analyse économique, ce qui contribue au développement de l'économie des langues. On notera au passage que cette évolution suppose, de la part des économistes qui la pratiquent, un plus grand intérêt qu'avant pour la langue elle-même: ainsi, celle-ci n'intervient plus uniquement à titre de variable pouvant aider à expliquer des variables économiques (comme le salaire); elle apparaît aussi à titre de variable que l'on cherche à expliquer, en faisant référence pour cela à des processus économiques.

S'il fallait donner une définition synthétique de l'économie des langues, on pourrait la formuler en termes de relations entre trois types de variables: les variables économiques *E*, les variables linguistiques *L* et des variables tierces *X*, entre lesquelles on cherche à définir des causalités: rappelons-nous qu'en économie, on cherche avant tout à expliquer des variables [endogènes] à l'aide d'autres variables [exogènes], et c'est à cette entreprise que servent ce que les économistes appellent des *modèles* (terme dont le sens est donc sensiblement plus restrictif en économie que dans d'autres disciplines). Les relations pertinentes en économie des langues seront donc de type:

- $L \Rightarrow E$ (p.ex.: comment les compétences linguistiques influencent-elles les salaires?);
- $E \Rightarrow L$ (p.ex.: comment l'évolution des revenus affectera-t-elle la diffusion de certaines langues?);
- $X \Rightarrow L$ (p.ex.: comment toutes sortes de variables, pas forcément économiques, contribueront-elles à expliquer l'évolution de certaines variables linguistiques – pour autant que la nature du lien de causalité puisse être exprimée en termes du paradigme économique de "rareté"?).

Faute de place, il n'est pas possible d'entrer dans les détails, ni de faire un panorama de la grande variété des travaux qu'on trouve en économie des langues, mais il n'est quand même pas inutile de s'arrêter brièvement sur un point, qui est celui des analogies économiques trompeuses (Grin, 2005). Il semble en effet que l'économie, en tant que discipline, exerce une certaine fascination à travers les sciences humaines et sociales, ce qui a conduit à l'importation, parfois un peu hâtive, de concepts économiques dans le discours de quelques linguistes et sociologues.

Dans certains cas, c'est sans grande conséquence; ainsi, le linguiste Rudi Keller, dans son livre *On Language Change* (1994), reprend l'idée de la "main invisible" pour expliquer l'évolution du langage. La métaphore de la main invisible est généralement attribuée au philosophe et économiste écossais Adam Smith et à la publication de son œuvre majeure, *La Richesse des Nations*, en 1776, bien que certains en fassent remonter l'origine à Bernard Mandeville (néerlandais malgré son nom français), qui expose le même principe dans sa *Fable des abeilles* de 1714. Il n'est pas certain que ce parallèle permette d'aller très loin, mais l'idée de Keller, selon laquelle la dynamique propre à l'évolution de la langue conduit, même sans planification, à une sélection convergente de certaines caractéristiques, reprend sans la distordre l'idée économique fondamentale que l'action *décentralisée* des acteurs sociaux donne naissance à un résultat *coordonné*.

Dans d'autres cas, le recours à la terminologie économique pose davantage de problèmes. On en prendra deux exemples: d'abord, l'idée bourdieusienne que les langues participent d'un "marché linguistique". Elle fait appel, outre la

notion de "marché", à d'autres concepts économiques comme le "profit"; et certains ont voulu y voir une analyse économique de la langue. Évidemment, il n'en est rien. En effet, pour pouvoir parler de marché au sens économique, il faut avoir les éléments suivants: une fonction d'offre (où la quantité offerte dépend du prix), une fonction de demande (idem), qui s'inscrivent dans un plan {prix; quantité} où les deux variables de prix et de quantité sont précisément définies; et c'est de l'intersection entre l'offre et la demande que naissent la quantité et le prix qu'on observe sur un marché à un moment donné. Rien de tout cela chez Bourdieu (1982), où l'invocation des concepts économiques relève essentiellement de la métaphore. Mais si cela ne fait pas une économie des langues, cela fait, en revanche, une très féconde sociologie de la langue.

Prenons un autre exemple, à savoir l'idée, due au linguiste italien Ferruccio Rossi-Landi dans un ouvrage de 1968 (dont Bourdieu a repris ensuite plusieurs éléments, sans aucune citation ou référence), selon laquelle les langues sont comparables à de la monnaie, car on "échange" des mots, des phrases, comme on échange des biens contre de la monnaie. Plus précisément, sous prétexte que l'argent peut être échangé contre n'importe quel bien, et que la langue sert à parler de tout ce qu'on veut, il y aurait un parallèle direct entre les deux. Hélas, cette métaphore est fondamentalement viciée, car le type d'échange en cause (conversation ou marché) est totalement différent; par exemple, le vendeur ne *cède* un bien qu'en échange d'une contrepartie (financière ou autre), mais on *donne* bien souvent son avis même s'il n'est pas sollicité... Il n'empêche qu'un éminent linguiste comme Florian Coulmas semble y souscrire (1992), et qu'un sociolinguiste bien connu dans le monde francophone, Louis-Jean Calvet (2002) a repris la même métaphore en y ajoutant un parallèle pour le moins audacieux entre la "force" d'une monnaie et celle d'une langue – les deux choses n'ayant pourtant à peu près rien à voir l'une avec l'autre².

3. Les langues au travail

On sait, notamment grâce aux travaux empiriques mentionnés au début de la section précédente, que les compétences en langues étrangères sont souvent rémunérées, et parfois fort bien, par les employeurs. Les données canadiennes nous indiquent ainsi qu'à formation et expérience professionnelle égales, les francophones bilingues du Québec gagnent significativement plus que les francophones unilingues ou que les anglophones unilingues. Les

² Le caractère fallacieux de la corrélation entre la "force" d'une monnaie et celle d'une langue est du reste illustré par la plongée du dollar étatsunien et de la livre britannique sur les marchés des changes au fil de l'année 2009, en parallèle avec une influence toujours grandissante de la langue anglaise.

données suisses montrent que les compétences en français sont bien rémunérées en Suisse alémanique, de même que les compétences en allemand sont bien rémunérées en Suisse romande (l'anglais étant également très valorisé sur le marché du travail et ce, dans toutes les régions linguistiques du pays). Dans le cas de la Suisse, on peut dire pour résumer que ces primes salariales s'échelonnent de 10% à 18%, c'est-à-dire qu'entre deux personnes à formation et expérience professionnelle similaires, celle qui maîtrise une deuxième ou une troisième langue assez bien pour s'en servir dans la plupart des situations professionnelles touche *en moyenne* une prime salariale considérable.

On n'entrera pas ici dans le détail des chiffres (Grin, 1999), l'important étant plutôt d'aborder une autre question: si l'on est assez sûr que les compétences linguistiques sont bien rémunérées, on ne sait pas exactement *pourquoi*. Et telle est l'interrogation dont j'aimerais partir pour la suite de cette discussion.

En théorie économique, le raisonnement fondamental est le suivant:

- 1) on part d'abord de l'hypothèse que le but des entreprises, ainsi que des managers qui prennent les décisions pour l'entreprise (laquelle est, en théorie économique, un "agent", analytiquement comparable à "l'acteur" d'autres disciplines des sciences sociales), c'est de faire du profit, et même de maximiser ce profit;
- 2) *a priori*, leurs décisions sont rationnelles par rapport à ce but et sous réserve de l'information disponible. Dans les faits, l'information parfaite et complète n'existe pas, mais les acteurs économiques "font le mieux possible" compte tenu de ce qu'ils savent ou peuvent raisonnablement supposer;
- 3) la partie de l'analyse économique qui concerne le marché du travail (plus précisément: l'offre, la demande et l'équilibre sur le marché du travail) montre que tendanciellement, le taux de salaire versé correspondra à la *productivité marginale en valeur* du travail fourni par l'employé, c'est-à-dire que le salaire correspondra à la contribution que ce travail de l'employé fournit à la valeur ajoutée créée par l'entreprise;
- 4) par conséquent, les différentiels de salaire entre les employés plus ou moins qualifiés (y compris sur le plan linguistique) correspondront aux différentiels de productivité entre eux: ainsi, comme on a pu établir statistiquement qu'à formation et expérience professionnelle similaires, les employés sachant l'allemand (en Suisse romande) gagnent plus que les employés qui ne le savent pas, cela implique que les compétences linguistiques (dans cet exemple: en allemand) sur un marché du travail donné (dans cet exemple: en Suisse romande) contribuent à la rentabilité de l'entreprise.

La vérification empirique ultérieure de ce modèle, grâce à des données représentatives en nombre suffisant et se prêtant donc à un traitement quantitatif, permet de valider ce raisonnement. À l'égard de la rentabilité des compétences en langues étrangères, la plupart des économistes s'en tiennent là. Et il est vrai que d'un point de vue économique, il n'est pas indispensable d'aller plus loin: premièrement, la théorie fondamentale de la production (et celle du marché du travail qui en est issue) nous fournissent, on vient de le voir, une explication raisonnable du *pourquoi* d'une observation empirique. Deuxièmement, l'analyse économique accorde traditionnellement assez peu d'intérêt au détail des processus vécus par les acteurs dans leur quotidienneté; et le célèbre économiste Milton Friedman, lauréat du Prix Nobel d'économie en 1976, n'est-il pas allé jusqu'à dire que la valeur d'une théorie résidait uniquement dans sa capacité prédictive? Dès lors (dans le cas qui nous intéresse ici), si l'on prédit (correctement) que la disposition de compétences linguistiques se traduira par des primes salariales, et que cette prédiction résiste à la réfutation empirique, l'*exact comment* de la chose n'est pas d'une grande importance, pour autant que ce "comment" soit compatible avec les hypothèses générales du comportement de l'*homo œconomicus*. Même si tous les économistes ne se reconnaissent pas, tant s'en faut, dans la méthodologie de Friedman, cette dernière est assez en phase avec une certaine manière de concevoir l'analyse largement partagée dans la profession.

Toutefois, il y a deux raisons pour lesquelles on peut vouloir aller plus loin. La première, c'est qu'on peut souhaiter comprendre, par simple souci d'approfondissement, selon quels canaux les compétences linguistiques des employés contribuent à la productivité de l'entreprise. Cette interrogation rejoindrait l'optique d'un Leibenstein (1976), virulent critique de Friedman et avocat d'une analyse économique se référant à une compréhension des processus et validée par cette compréhension (plutôt que par la seule capacité prédictive). La question est d'autant plus stimulante que maints indices donnent à penser qu'il s'agit là pour les employeurs d'un problème complexe³. La deuxième, c'est que ce point est essentiel si l'on souhaite

³ On peut s'en rendre compte de diverses façons, notamment en confrontant, à partir de données d'enquête représentatives, le pourcentage de personnes disant utiliser fréquemment (une fois par semaine ou davantage) telle ou telle langue étrangère au travail avec le pourcentage de personnes disant que lors de l'embauche, les compétences linguistiques correspondantes étaient explicitement requises. On constate que le premier pourcentage est systématiquement supérieur au second. Qui plus est, quand on estime, à partir du même échantillon, la probabilité d'utilisation des langues étrangères pour chaque type de poste, on observe que cette probabilité n'est pas du tout la même selon qu'elle est estimée à partir des demandes explicites des employeurs à l'embauche, ou à partir des pratiques déclarées des employés. Ceci peut être dû à une connaissance assez imparfaite, chez les employeurs eux-mêmes, du degré d'utilisation des langues dans différents postes au sein de l'entreprise. En même temps, la prise en compte des différentes composantes des coûts qu'encourent les employeurs lors d'une

retourner le sens du questionnement, et chercher à comprendre non seulement comment une variable linguistique (ici: le niveau de compétence des employés dans diverses langues étrangères) explique une variable économique (ici: la productivité de l'entreprise), mais aussi l'inverse, c'est-à-dire comment le fait que les compétences linguistiques des employés semblent contribuer à la productivité va amener les employeurs, à travers leurs politiques de rémunération et de recrutement, à rendre une langue plus demandée et plus rémunératrice et, par ce biais, à influencer sur la dynamique des langues. En effet, on n'arrête pas d'invoquer le rôle du marché du travail, et notamment des politiques de recrutement des entreprises, comme élément-clé d'explication du devenir des langues: dès lors, autant comprendre l'enchaînement des causalités en présence.

De fait, telle est précisément la question qui compte du point de vue de la politique linguistique. Si l'on ambitionne de mettre sur pied une politique linguistique (notamment en faveur du plurilinguisme ou en faveur de telle ou telle langue régionale ou minoritaire) il est indispensable de comprendre les conditions de succès d'une telle politique, et tout particulièrement d'anticiper les réactions des entreprises. Pour cela, il faut saisir les ressorts qui amèneront une entreprise à recruter plus ou moins de personnes disposant de compétences en langue X, Y ou Z. Et cela revient principalement à comprendre comment ces compétences influencent les variables économiques qui importent à l'entreprise en tant qu'acteur.

Pratiquement, il faut alors revisiter la théorie économique fondamentale des choix de la firme, en y injectant les variables linguistiques qui n'y sont d'habitude pas prises en compte, puis à en tirer systématiquement les conséquences. Le modèle des choix de la firme (dit "théorie de la production", et dont les bases se retrouvent dans tout manuel de microéconomie) est une représentation (au sens d'*Abbildung*) algébrique organisée autour de trois fonctions mathématiques principales:

- 1) une fonction de production, qui met en relation des 'inputs', c'est-à-dire différents facteurs de production dans des quantités données, avec une certaine quantité produite, ou 'output';
- 2) une fonction de coût qui, en multipliant les quantités de facteurs de production utilisées (compte tenu de la fonction de production) par leurs prix unitaires respectifs, permet de définir un coût pour la production de n'importe quelle quantité d'output;

procédure de recrutement montre qu'il peut être économiquement optimal de recruter délibérément *en dessous* des besoins réels d'un poste (Grin, Sfreddo & Vaillancourt, 2010).

- 3) une fonction de profit, qui associe la quantité produite à un prix de vente par unité, permettant de calculer la quantité qu'il est 'optimal' de produire, c'est-à-dire, dans le cas général, la quantité qui maximise le profit.

Ainsi sont réunis tous les ingrédients de la chaîne causale: le producteur-type, compte tenu de la technologie (fonction de production) dans laquelle interviendront les compétences linguistiques, des prix des inputs (fonction de coût), y compris ceux des inputs linguistiques, et des prix des biens (fonction de profit), y compris les biens qui se distinguent d'autres biens du fait de leurs caractéristiques linguistiques, pourra déterminer:

- 1) l'output optimal, y compris les quantités à produire et donc l'*offre* de différents biens, dont, le cas échéant, ceux qui sont linguistiquement différenciés;
- 2) les quantités nécessaires de différents facteurs et donc la demande pour ces facteurs, y compris ceux qui sont linguistiquement marqués, en particulier la force de travail dotée de compétences dans différentes langues.

Dans cette analyse, la variable-objectif ultime (traitée ici dans le cas d'une entreprise-type en concurrence avec d'autres entreprises) est le profit π . Celui-ci est donc une fonction de l'ensemble des variables exogènes du modèle (les prix des biens et services intermédiaires g_R et g_S , le niveau de salaire de la main-d'œuvre différenciée selon ses compétences linguistiques, w_R et w_{RS} , le prix de l'output p , et le stock de capital k), ainsi que de la technologie, et cette fonction aura la forme:

$$\pi = \pi(g_R, g_S, w_R, w_{RS}, p, k)$$

Toutefois, selon le degré de détail dans lequel entrent les fonctions en cause, on pourra aller plus loin encore. Par exemple:

- 1) si la fonction de production ne se borne pas à mettre en relation certaines quantités d'input et d'output, mais qu'elle spécifie aussi les flux communicationnels internes qui accompagnent la production, cela met en évidence une autre façon dont la langue intervient, même indirectement, comme input; on pourra donc aussi rapporter à une prise de décision économique les choix qui sont faits en termes de langue de communication interne (et, par conséquent, les besoins de compétences linguistiques également à ce titre);
- 2) si la fonction de coût est spécifiée avec un degré de détail suffisant pour tenir compte de la langue des fournisseurs, on pourra incorporer dans l'analyse l'utilisation des compétences linguistiques de ceux qui, au sein de l'entreprise, opèrent comme acheteurs de matières premières, biens semi-finis et autres fournitures, permettant ainsi de prendre en compte

leur contribution à la profitabilité de l'entreprise, et donc, par ricochet, la demande de compétences linguistiques pour l'accomplissement de ces tâches;

- 3) si la fonction de profit est enrichie par la prise en compte de ce qu'on nomme en général les 'non-price variables', on peut faire un raisonnement similaire: en effet, on pourra par exemple incorporer dans l'analyse le rôle de la publicité, et donc de chacune des langues dans lesquelles cette publicité est effectuée; par ce canal également, la langue intervient comme input, permettant à l'analyste d'inclure cette utilisation des compétences linguistiques dans la détermination de la demande pour ces compétences.

Les extensions possibles ne s'arrêtent du reste pas là. Mais si c'est aux questions de langue que l'on s'intéresse, on mesure l'utilité que peut avoir une telle approche: elle permet de définir une demande de compétences linguistiques fort complète, qui aide à saisir, sur un plan macro, le rôle moteur du secteur économique (compte tenu de sa rationalité économique propre) dans les incitations à l'apprentissage de langues secondes. Couplée au modèle du minimex⁴, elle livre une théorie causale robuste de la dynamique des langues. Qui plus est, cette théorie se prête à l'exercice standard dit de statique comparative: en faisant varier la valeur de n'importe quelle variable exogène du modèle, on peut déterminer le sens dans lequel vont varier les variables économiques endogènes et, par ricochet, évaluer l'effet de ces variations sur les variables linguistiques liées au modèle, puis, en fin de compte, sur la dynamique des langues. À notre connaissance, il n'existe guère d'autres approches offrant une puissance explicative comparable – *étant entendu que ce que l'on cherche à comprendre ici*, c'est l'influence réciproque des variables linguistiques et économiques.

Le problème, comme on va le voir, c'est que ce que cherchent les uns et les autres n'est pas toujours ce que l'on suppose de part et d'autre.

4. Les langues au travail: l'économie face aux sciences du langage

On l'aura compris, l'approche économique (dans l'exemple développé plus haut, mais aussi de façon générale) s'appuie sur une perspective épistémologique structurée en termes de causalité, qui vise des propositions à

⁴ Selon le modèle du minimex, la communication exolingue tend à graviter vers la langue qui exclut le moins de participants à l'interaction. Cela encourage une convergence des apprentissages vers cette langue, ce qui accroît la probabilité que cette même langue soit par la suite, dans de nouvelles interactions, celle qui exclut le moins de personnes; voir à ce propos van Parijs (2004).

portée générale et ne s'intéresse pas aux "accidents" que constituent les comportements d'acteurs individuels réels. L'économiste s'intéresse à l'archétype représentant une tendance centrale. La méthodologie qu'il utilise, basée sur le recours à des modèles en général formalisés, est en cohérence avec cette épistémologie, et elle fait l'objet d'une immense littérature dans laquelle nous n'entrerons pas ici⁵.

Or les choix épistémologiques peuvent être le lieu de tensions, voire de divergences passablement radicales. Ces divergences peuvent rester à l'arrière-plan aussi longtemps que les disciplines ne se rencontrent pas. Cependant, le développement de la politique linguistique, ainsi que la nécessité évidente, pour les collectivités publiques, d'intervenir sur notre *environnement linguistique* (Grin, 2003), font éclater les cadres traditionnels. La politique linguistique soulève des questions de politique publique; les scénarios de politique linguistique ont des conséquences sur le plan de l'allocation des ressources ("efficacité") et sur celui de la distribution des ressources ("équité") que les sciences du langage ne sont tout simplement pas équipées pour traiter. Il faudra donc faire appel à l'analyse de politiques et celle-ci, on l'a dit, s'appuie largement sur l'économie. Évidemment, on ne saurait faire de politique linguistique sans recourir aux acquis, concepts et méthodes des sciences du langage; mais en ce début de 21^{ème} siècle, il est devenu, en pratique, assez difficile de justifier des propositions de politique linguistique sans les étayer avec une argumentation qui, dans les concepts, les catégories analytiques ou l'approche employée, se réfère de près ou de loin à l'analyse de politiques, qui recourt elle-même aux catégories analytiques de l'économie: en effet, de plus en plus, les programmes de recherche sur les questions linguistiques, qu'ils émanent des États ou des organisations internationales, font place aux interrogations économiques; il en va de même quand les autorités sollicitent une expertise en vue d'esquisser un train de mesures de politique linguistique⁶.

Cette présence de l'économie dans l'analyse des questions de langue concerne principalement les questions touchant à la politique linguistique, car c'est surtout là que l'économie peut être utile en tant qu'outil d'aide à la décision; telle est sa vocation, bien qu'il existe quelques travaux dans lesquels les économistes appliquent leur paradigme à l'étude (souvent très mathématisée) des structures du langage (voir p.ex. Rubinstein, 2000). À part

⁵ Le lecteur intéressé peut toutefois se reporter aux auteurs classiques du domaine comme Blaug (1992).

⁶ À l'inverse, les programmes de recherche sur les questions de *politique économique* des États ne semblent avoir, jusqu'à présent, que très rarement sollicité l'expertise des linguistes, en dépit de l'existence d'une littérature un peu marginale, mais passionnante, sur le *langage de l'économie* (Henderson, Dudley-Evans & Backhouse, 1993).

quelques exceptions à tonalité carrément impérialiste (voir p.ex. Lazear, 1999), les économistes prennent grand soin de souligner les limites de leur contribution, et une collaboration fructueuse entre linguistes et économistes se développe régulièrement, notamment depuis les années 1990.

Cependant, l'arrivée du discours économique dans le champ de la politique linguistique, si elle semble être accueillie par une majorité de sociolinguistes comme une occasion de complémentarité bienvenue, peut également susciter une certaine méfiance auprès de quelques uns, voire des remises en cause de la pertinence des contributions économiques. Il n'est pas rare que ces remises en cause trahissent une incompréhension assez profonde de l'économie et de ses méthodes. Il y a toutefois lieu d'examiner le problème de plus près.

Comme ces contacts entre disciplines constituent une évolution passablement récente (pour les raisons institutionnelles signalées ci-dessus), il est trop tôt pour prétendre en tirer un bilan. Mon objectif, dans les paragraphes qui suivent, est beaucoup plus restreint: il s'agit, comme annoncé en introduction, de mettre en discussion (sans prétendre conclure!) des possibles divergences, afin de voir comment les surmonter, ne serait-ce qu'en situant et en explicitant la divergence. Cet effort est de nature à renforcer la complémentarité des approches sur des objets de recherche d'intérêt commun.

Pour ce faire, je passerai en revue trois critiques qui ont été adressées, dans des projets de recherche récents ou en cours, aux équipes de recherche dans lesquelles l'auteur est lui-même impliqué⁷. Bien entendu, d'autres points pourraient aussi être mis en discussion, mais ceux qui sont retenus ici ouvrent, me semble-t-il, sur des débats de fond concernant les difficultés et les potentialités de l'interdisciplinarité.

Avant de les examiner, une remarque générale s'impose: toutes ces critiques prétendent juger l'analyse économique de la langue à l'aune de critères et de préoccupations relevant de la linguistique appliquée (et plus particulièrement, au sein de celle-ci, de courants qui se réclament de l'interactionnisme, souvent marié à une perspective d'inspiration ethnométhodologique); on critique donc bien souvent l'économique au nom de préoccupations qui ne sont nullement les siennes. Cela pourrait constituer un motif suffisant pour ignorer purement et simplement ces remises en cause, car elles ne concernent pas, ou qu'indirectement, les questions que l'économiste vise à étudier. Toutefois, le pari qui est fait ici est que toute critique peut être

⁷ Ce qui montre qu'un économiste ne dédaigne pas forcément *l'observation participante*... pour autant qu'on n'assigne à cette observation pas de fonction autre qu'heuristique!

féconde, surtout si elle amène à mieux comprendre ses propres objets, ses propres méthodes et ses propres limites – ainsi que ceux des autres.

A – Les représentations

Le premier de ces points est celui du rôle des *représentations*. Certains linguistes font remarquer que les informations linguistiques avec lesquelles les économistes travaillent, notamment en matière de compétences linguistiques et d'utilisation des langues (ce que les linguistes appellent souvent les "pratiques") sont presque toujours basées sur des déclarations des acteurs eux-mêmes, et que ces déclarations sont souvent en décalage avec la réalité. Il y a, à l'égard de cette critique, trois remarques à faire qui permettent de comprendre pourquoi elle n'a lieu d'affecter le travail des économistes que de façon assez périphérique.

Premièrement, dans le cadre du travail théorique (par opposition à empirique), l'analyste cherche à mettre en évidence des relations générales, fondamentales, sans s'attarder sur l'infinie variabilité du monde réel. Par nécessité, il tentera donc d'aller droit à l'essentiel, et s'il s'agit de voir (par exemple), si l'accroissement du pouvoir d'achat de la clientèle russe modifie, tendanciuellement et de façon générale, les pratiques linguistiques dans les entreprises de la haute horlogerie, on commencera par construire, exactement dans la logique de la section 3 de ce texte, un modèle où les pratiques jouent le rôle de variables endogènes, dépouillées de l'écume du quotidien⁸. Par contre, le détail du vécu d'un groupe précis d'acteurs dans telle ou telle entreprise de haute horlogerie ne fait tout simplement pas partie d'un questionnement qui vise à mettre au jour des causalités générales. Ce point n'a sans doute jamais été exposé avec autant d'éloquence que par Pool (1991).

Deuxièmement, dans le cadre du travail empirique, l'économie des langues cherchera, autant que possible, à mettre en œuvre une approche quantitative. Dès lors, la loi des grands nombres s'applique: par exemple, si l'on interroge les acteurs sur la fréquence avec laquelle ils emploient telle ou telle langue au travail, leurs réponses traduiront sans doute leurs représentations de cette fréquence, mais sur l'ensemble, les surestimations par les uns compenseront les sous-estimations par les autres, de sorte qu'en moyenne (et c'est cette grandeur moyenne qui compte pour l'économiste se plaçant à un niveau général), les données refléteront assez fidèlement la réalité. Par ailleurs, on

⁸ Sans entrer dans le détail, il est aussi nécessaire de rappeler qu'en analyse économique, le comportement des acteurs sociaux est orienté par leurs préférences subjectives, et que les acteurs agissent sous contrainte, notamment, de l'information disponible; cela offre aux économistes toutes sortes de possibilités de tenir compte des représentations, qui peuvent s'avérer, selon la question étudiée, plus pertinentes que les pratiques, conduisant ainsi à une modélisation formulée (également) en termes de représentations.

peut se demander si ce problème d'écart entre les représentations et la réalité est si important: d'abord, il est en effet possible de réduire cet écart en veillant à la qualité de l'instrument (c'est-à-dire du questionnaire) et surtout, il n'est pas certain qu'un écart résiduel change grand-chose à la mise en relation causale que l'on cherche à faire apparaître, ou à l'utilisation de cette connaissance dans un but de politique linguistique.

En revanche, l'apport des linguistes de terrain, qui observent les pratiques et les confrontent aux représentations, peut être indispensable s'il permet de mettre en évidence un biais systématique dans un sens ou dans l'autre, et si l'ampleur de ce biais est importante. Mais pour l'établir, encore faut-il que ces données soient représentatives et en nombre suffisant pour en tirer des conclusions générales, ce qui n'est pas souvent le cas. Dans une telle situation, les constatations de linguistes appliqués, issues de la comparaison entre pratiques et représentations permettront par exemple à l'économiste d'incorporer, dans la recherche empirique (voire dans la recherche théorique) un coefficient de correction qui renforce la capacité prédictive et analytique du modèle⁹.

Troisièmement, il est utile de relever que la critique liée à l'usage des représentations plutôt que des observations de terrain présuppose que ces dernières reflètent mieux une *réalité* des pratiques. Or les courants de pensée qui sont souvent les plus critiques de l'approche économique se réclament fréquemment d'une épistémologie dans laquelle la notion même de réalité est remise en question; la réalité observée y est prise dans un sens particulier, foncièrement constructionniste, en porte-à-faux avec la notion de réalité sur laquelle fonctionnent toutes les sciences dures, la plupart des sciences sociales et une bonne partie des sciences humaines. Dès lors, n'y a-t-il pas contradiction interne dans une critique qui, tout en prenant ses distances avec une vision de la réalité accusée d'être trop "positiviste", récusé des travaux économiques justement au motif qu'ils ne tiennent pas adéquatement compte de la réalité – ce qui revient à revendiquer la plus impeccable réfutabilité poppérienne? C'est là un point sur lequel nous reviendrons à la fin de cette section.

B – La "conception de la langue"

À plusieurs reprises, l'auteur de ces lignes a été confronté à l'une ou l'autre variante de la question suivante: "quelle est la conception du langage avec laquelle vous travaillez?". Cette question est, pour l'économiste, assez déroutante, ne serait-ce que parce qu'elle pourrait aisément être bottée en

⁹ On notera toutefois que les linguistes eux-mêmes se servent parfois sans complexe de données de recensement dont les informations sont essentiellement constituées des représentations des acteurs (voir p.ex. Lüdi, Werlen & Franceschini *et al.*, 1997).

touche en se référant, par exemple, aux recensements canadiens ou suisses dont se servent précisément celles et ceux qui lui posent cette question. Ainsi, quand Statistique Canada définit la "langue maternelle" comme "la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies" cela suppose-t-il une conception explicite de la langue? Qu'en est-il lorsque l'Office fédéral de la statistique (suisse) demande aux résidants quelles sont les langues qu'ils utilisent en famille ou au travail? Si tant est qu'une conception particulière de la langue sous-tend les recensements canadien et suisse, l'économiste répondra tout simplement qu'il adopte la même, et que si on lui demande des comptes, il faut aussi en demander aux linguistes qui se servent de ces données de recensement (cf. par exemple les auteurs cités dans la note précédente).

De même, un économiste n'a pas lieu d'être en désaccord avec Heller (2007: 1, ma traduction), lorsqu'elle écrit "contre la notion que les langues sont, objectivement parlant, des systèmes entiers et finis", et peut sans difficulté (et, surtout, sans que cela modifie la démarche économique d'analyse!) souscrire à son idée que "si nous comprenons, organisons, et exploitons ces ressources [les ressources langagières] comme faisant partie de systèmes entiers et finis que nous appelons langues, c'est parce que cette notion a du sens dans le contexte des façons dont la langue a été imbriquée dans des idéologies de la nation et de l'État depuis le 19^{ème} siècle" (ibid.). Cet affinement conceptuel ne change pas grand-chose à l'analyse des *relations* qui intéressent l'économiste.

Mais comme précédemment, il est intéressant d'aller un peu plus loin. Selon toute probabilité, cette question sur la "conception de la langue" renvoie à des pratiques de la recherche assez profondément différentes. L'expérience personnelle de l'auteur, dans des projets de recherche rassemblant des scientifiques de disciplines différentes, donne à penser que parmi les linguistes, il en est de nombreux pour lesquels l'appréhension du concept lui-même (ou la définition de l'objet) est d'une importance primordiale. Ainsi, dans le cas des politiques linguistiques, on se demandera par exemple ce qu'est véritablement une "politique", et l'on accordera une très grande attention à la façon dont ces politiques émergent des discours. Il en va de même pour les "représentations", dont le discours est pris comme la trace. Or pour l'économiste, ce type de questionnement est d'une importance passablement secondaire. Bien entendu, il faut savoir ce dont on parle, et il importe d'avoir une définition explicite de chacune des variables. Par exemple, s'il faut définir la langue, on pourra sans états d'âme reprendre une des définitions rapportées par le linguiste David Crystal, pour lequel la langue est "un système de signes graphiques ou vocaux (y compris les systèmes d'écriture et les langues des signes) qui assure la fonction d'expression et de communication de la pensée entre les humains" (Crystal, 1987; ma

traduction). Ce qui compte bien davantage pour l'économiste, c'est moins la substantifique moelle des pratiques ou des représentations que la cohérence de leur conversion en variables, puis de leur mise en relation – par exemple, qu'est-ce qui fera que différentes formes (l'allemand, l'anglais, le russe, etc.) de la langue (définie, pourquoi pas, comme le fait Crystal) seront employées plus ou moins fréquemment au sein d'une entreprise française tournée vers l'exportation? Quelle influence (p.ex.) le pouvoir d'achat de clients germanophones, anglophones ou russophones aura-t-il sur cette fréquence d'utilisation?

Dans cette optique, la "conception de la langue" des économistes est donc éminemment situationniste. Qui plus est, elle s'intègre à une stratégie scientifique qui, contrairement à ce que d'aucuns semblent croire, n'est ni purement déterministe, ni victime de l'illusion que l'*homo œconomicus* définit librement son action hors de tout contexte social, historique ou culturel. Bien au contraire, les comportements qu'analysent les économistes sont éminemment *situés*, ce qui se reflète dans l'idée que l'économie étudie des choix de comportement sous contrainte(s), rien ne venant circonscrire *a priori* la nature des objectifs poursuivis par l'acteur, ou des contraintes qu'il rencontre (Becker, 1976). L'analyse économique est donc foncièrement en phase avec la notion bourdieusienne d'*habitus* (sur l'*habitus*, voir p.ex. Costey, 2004/2005).

Supposons par exemple qu'on s'intéresse aux conditions de reclassement de personnes sans emploi, pour lesquelles l'acquisition de telle ou telle langue étrangère pourrait être un facteur de réinsertion sur le marché du travail. Dans ce cas, on s'intéressera à la langue comme élément de capital humain, dans la logique de la théorie du même nom (Becker, 1964). Cela ne veut pas dire que l'acquisition d'une langue étrangère n'entre pas, chez la plupart des acteurs individuels concernés, en résonance avec toutes sortes d'autres motivations, mais celles-ci seront délibérément mises de côté afin de mettre le projecteur sur la faculté qu'aurait (ou pas) l'acquisition de certaines compétences de favoriser la réinsertion professionnelle. Si l'on cherche à sélectionner, parmi de nombreuses alternatives envisageables, les mesures les mieux à même de combattre l'érosion d'une langue régionale ou minoritaire, on pourra mettre en avant le rôle des langues comme éléments avec lesquels les acteurs construisent leur identité personnelle (Ferréol & Jucquois, 2003: 155 ss.). Dans d'autres cas, par exemple dans la construction d'un modèle de dynamique des langues centré sur la communication entre personnes se réclamant elles-mêmes d'une appartenance à des groupes qu'elles conçoivent comme linguistiquement différents, la langue pourra être prise avant tout comme une pratique sociale, plutôt que comme un élément de capital humain ou d'identité.

Cependant, si la formulation d'un questionnement organisé en référence à un lien de causalité de type $X \Rightarrow Y$ permet de se mouvoir de façon très souple entre différentes "conceptions de la langue", l'intérêt du questionnement reste tributaire de la pertinence de la représentation *a priori* qu'on se fait de la langue et qu'on incorpore dans un modèle, et à cet égard, l'avis des spécialistes des sciences du langage est utile à l'économiste. Il existe ainsi une théorie économique de l'inégalité des revenus entre membres de deux groupes linguistiques différents travaillant pour la même entreprise qui s'appuie sur l'hypothèse que les employeurs ne cherchent pas nécessairement à discriminer en défaveur d'un groupe ou d'un autre; dans un modèle algébrique d'une élégante simplicité, Lang (1986) montre que l'existence de coûts de communication plus élevés entre employeurs de langue *A* et employés de langue *B* suffit à créer et – ce qui, d'un point de vue économique, est nettement plus important – à expliquer la *perpétuation* de l'écart salarial. Dès lors, il est légitime de se demander si cette représentation, du fait qu'elle est délibérément dépouillée de toute autre considération (p.ex. les attitudes plus ou moins racistes qui peuvent habiter certains acteurs), reste réellement utile, ou si elle risque de "rater" des éléments d'explication comparativement plus importants¹⁰.

Quoi qu'il en soit, et pour les différentes raisons présentées ci-dessus, la question de la "conception de langue" n'a pas lieu de retenir longuement l'économiste qui raisonne *toutes autres choses égales par ailleurs* – démarche qu'une majorité de chercheurs s'accorde à estimer indissociable du questionnement scientifique; et l'on peut faire l'hypothèse qu'une bonne partie des divergences dont il est fait état ici tiennent à la possibilité (ou non) de raisonner toutes autres choses égales par ailleurs¹¹. Ceci nous amène au troisième et dernier point de cette discussion, qui concerne l'interaction elle-même.

C – L'interaction

Un certain nombre de linguistes se réclament d'une approche interactionniste, qui s'est ramifiée en différents courants de pensée et qui anime diverses démarches analytiques, dont l'ethnométhodologie et l'analyse conversa-

¹⁰ Ceci renvoie au concept de plausibilité des hypothèses que Leibenstein (1976) propose comme critère de qualité d'une théorie.

¹¹ Les propositions scientifiques de l'économiste ont donc la forme d'énoncés de relations de type $X \Rightarrow Y$, valides dans le contexte d'un ensemble d'hypothèses H_1, H_2 , etc. Comme, dans la réalité, les choses ne sont *jamaïs* "égales par ailleurs", la validité de l'énoncé s'établit par rapport à un contre-fait hypothétique de la forme "non- X " (et non pas, comme l'affirmait Friedman, par sa capacité prédictive); voir à ce propos Simonnot (2004).

tionnelle¹². Je ne me risquerai pas à définir ces courants, qui me sont infiniment moins familiers qu'aux lecteurs auxquels le présent texte est destiné en priorité. Il n'empêche: l'interactionnisme et l'ethnométhodologie n'ayant pratiquement aucune visibilité dans de larges pans des sciences sociales et humaines, il n'est pas inutile, pour le bénéfice des lecteurs qui ne les auraient pas encore rencontrés, de proposer les rappels succincts que voici, en s'appuyant principalement sur Crystal (1987), Silverman (1998) et Coulon (2002); les spécialistes voudront bien pardonner (et surtout corriger, là où cela pourrait avoir quelque importance pour la suite de la démonstration) le caractère schématique de ces définitions.

À un certain niveau, l'*interactionnisme* ne présente aucune difficulté conceptuelle pour l'économiste: mis à part le pur soliloque, le langage (oral ou écrit) s'emploie dans l'interaction et revêt de ce fait un caractère dynamique qui se déploie dans un contexte social – ce que résume fort bien le terme même "d'interaction". La modélisation économique ne présuppose nullement le contraire, et dans le sens général ci-dessus, nous sommes probablement tous des interactionnistes. Cependant, c'est dans une acception quelque peu différente que l'interactionnisme fait problème (et c'est de cette forme d'interactionnisme qu'il sera question dans les pages qui suivent): en effet, certains poussent l'idée plus loin, et la combinent parfois avec la perspective ethnométhodologique, associée notamment au nom du sociologue Harold Garfinkel. Celui-ci cherchait à mettre au jour les "méthodes" au moyen desquels les locuteurs (auxquels renvoie, de manière un peu étrange, l'affixe "ethno"), construisent l'interaction entre eux, et donnent ainsi sens à la vie sociale. Or cela débouche sur une posture épistémique dans laquelle la réalité est moins une donnée externe à l'acteur ou à l'analyste que le produit d'un travail de construction, lequel résulterait précisément du processus d'interaction entre acteurs-sujets situés dans un certain contexte. Le réel hors interaction n'a alors pas de "sens", la construction du réel est un effet qui émerge de l'interaction, et c'est donc en analysant cette interaction que l'on pourra découvrir le sens que les acteurs dans un groupe donné donnent à leur action. La perspective ethnométhodologique insiste donc sur le fait qu'un énoncé ne prend sa pleine signification que compte tenu de la situation des participants à l'interaction (indexicalité)¹³ et du bagage, notamment culturel, que l'acteur amène dans une interaction (réflexivité). L'analyse conversationnelle, distincte de l'ethnométhodologie mais se référant comme elle au paradigme interactionniste, met tout particulièrement l'accent sur la

¹² Sont en général considérées comme relevant également de l'interactionnisme la *sociologie phénoménologique* associée au nom d'Alfred Schütz, et la *sociologie des cadres d'expérience* associée au nom d'Erving Goffman.

¹³ Les déictiques ("ici", "maintenant", "nous") fournissent des exemples classiques d'indexicalité, mais celle-ci, dans l'optique ethnométhodologique, s'applique à pratiquement tous les énoncés.

conversation comme lieu par excellence de l'interaction observable, donnant à cette dernière un rôle constitutif du réel revenant, à l'extrême, à traiter les données de contexte comme un peu secondaires¹⁴.

Les spécialistes soulignent les différences qui séparent l'ethnométhodologie de l'analyse conversationnelle, et l'on se gardera ici de toute catégorisation absolue. Il reste que nombre des travaux issus des deux écoles partagent certains traits marquants, qui les mettent en porte-à-faux avec l'épistémologie (à mon avis dominante) dont se réclame la majorité des chercheurs en sciences naturelles ou en sciences sociales – voire en sciences sociales et humaines. Même sans ressusciter le *Methodenstreit* du 19^{ème} siècle, deux de ces traits constituent autant de pierres d'achoppement: la première est la négation d'un réel connaissable autrement que le truchement du sens que les interactants donnent à ce réel; et ce serait alors à l'analyste, élevé au rang de quasi-démiurge, que revient le rôle de découvrir et d'explicitier ce sens. Le travail de construction du sens par les acteurs ne se manifesterait qu'au travers du discours, lui-même inséparable de l'interaction. La seconde de ces pierres d'achoppement tient à l'insistance sur la validité exclusive, comme source de connaissance, des interactions effectivement observées (et plus ou moins explicitement situées), ce qui revient à étouffer dans l'œuf toute velléité de généralisation, et interdit *ipso facto* le recours au principe du *ceteris paribus*, donc "toutes autres choses égales par ailleurs".

On ne refera pas ici le procès de ces deux traits de cette forme d'interactionnisme, car cela a déjà été fait¹⁵. À nouveau, la tentation est grande d'ignorer purement et simplement les courants d'inspiration ethnométhodologique: après tout, l'écrasante majorité de la recherche en sciences exactes admet par hypothèse que le réel existe (ou qu'on peut faire comme si c'était le cas!), et que s'il n'est jamais parfaitement connaissable (y compris en raison de l'interférence induite par l'observateur), on peut s'approcher de façon incrémentielle de ce réel – et que telle est même la mission principale de la science. Tout *design* expérimental repose alors sur le principe du *ceteris paribus*, permettant d'identifier des régularités, de théoriser à leur propos et, dans les cas les plus favorables, d'inférer une théorie causale, elle-même réfutable. L'essentiel des sciences sociales et humaines

¹⁴ Signalons au passage et pour l'anecdote que pour *Wikipédia*, "la perte de vitesse des analyses ethnométhodologiques fait que de nos jours, il ne subsiste plus guère que des conversationnalistes en ethnométhodologie" (http://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_conversationnelle, consulté le 19 janvier 2009).

¹⁵ Une critique de ce type a été développée par Lewis Coser en 1975. Coulon tente (1987: 113-117) une réfutation des critiques que Coser adresse à l'ethnométhodologie, mais cette réfutation reste confinée à des points secondaires. Cette critique mériterait d'être actualisée en référence aux applications de l'approche ethnométhodologique à des questions linguistiques, mais pour éviter la dispersion du propos, cet examen est réservé à une autre occasion.

fonctionne, peu ou prou, selon le même principe¹⁶. Essayons toutefois d'aller plus loin: est-ce que cette forme d'interactionnisme peut nous apprendre quelque chose, même si l'on se réclame d'un paradigme "objectiviste"?

Dans le cas d'une recherche sur les langues étrangères au travail, la réponse me semble devoir être: "oui, mais sur des plans bien circonscrits", et je vais chercher à le montrer en référence à notre question de départ.

Rappelons que cette question de départ, choisie en toute liberté intellectuelle (et que nul n'a, par conséquent, qualité à invalider pour elle-même – car sinon, l'anathème pourrait être réciproque, d'où rupture totale du dialogue scientifique): il s'agit de mieux comprendre comment langue et économie s'influencent l'une l'autre, notamment (mais pas exclusivement) dans le but de fournir une aide à la décision en politique linguistique. Il y a donc nécessairement souci de validité générale, et nécessairement recours à l'hypothèse *ceteris paribus*. De ce point de vue, on aboutirait en trois phrases au rejet pur et simple de toute l'approche ethnométhodologique, et de nombre de travaux d'analyse conversationnelle ancrés dans l'interactionnisme. Cependant, l'approche interactionniste conserve une pertinence sur trois plans.

Premièrement, *si l'on pose une question autre que la nôtre*, et si l'on s'intéresse effectivement (ce qui n'est *pas* le cas des économistes travaillant sur la langue ou les politiques linguistiques) au sens que les acteurs donnent à leur action, ainsi qu'à la façon dont les processus d'interaction entre acteurs contribuent à la construction du sens, une approche ethnométhodologique, mise en œuvre grâce aux techniques de l'analyse conversationnelle, est sans doute en mesure de fournir une contribution que d'autres approches n'offrent pas¹⁷. Il faut simplement admettre qu'entre l'analyse économique de l'usage des langues au travail et la perspective conversationnaliste sur ce même usage, on a affaire à deux questionnements (et donc à deux ensembles d'objectifs scientifiques) totalement différents, même s'ils concernent tous deux les langues au travail. Cela laisse toutefois grande ouverte la question suivante: dans quelle mesure ce que l'on aura observé dans une interaction donnée, avec toute l'idiosyncrasie qui caractérise un contexte particulier, nous renseignera-t-il de façon plus générale? Face à cette question, on voit mal comment on pourrait échapper à la nécessité de raisonner toutes autres choses égales par ailleurs, sauf à renoncer à toute ambition de généralité et à

¹⁶ Même si c'est particulièrement le cas pour l'économie, c'est aussi vrai d'autres disciplines des sciences sociales comme la sociologie (cf. p.ex. Boudon, 1984; Elster, 1989).

¹⁷ Comme je l'ai signalé en introduction, ce texte n'est qu'un propos d'étape; par ailleurs, je n'entends pas porter jugement sur les apports de l'analyse conversationnelle en tant que telle, question qui fait du reste débat parmi les linguistes eux-mêmes.

se cantonner dans la pure description (ce qui est, après tout, une posture épistémique défendable – quoique d'une utilité discutable).

Deuxièmement (et c'est peut-être une réponse partielle à l'impasse ci-dessus), on peut assigner au paradigme interactionniste une mission principalement heuristique, mission qu'il partagerait avec des pans importants de la recherche qualitative. C'est peut-être dans cette même perspective qu'il faut prendre les travaux livrant une forme d'*ethnographie des langues au travail* (p.ex. Borzeix & Fraenkel, 2001): ils ne nous disent pratiquement rien sur l'influence réciproque entre variables linguistiques et économiques, mais rapportent une foule d'informations descriptives sur les pratiques langagières au travail. Il est en effet imaginable qu'une compréhension se voulant très directe des processus de construction du sens par des acteurs situés puisse inspirer de nouvelles hypothèses pour un modèle causal aux objectifs plus généraux. Somme toute, cela revient à la mission assignée à "l'observation ethnographique" dans le manuel de la Commission européenne sur l'évaluation des programmes socio-économiques: comprendre une situation de l'intérieur peut s'avérer "particulièrement utile lorsque l'on doit observer une situation mal connue ou lorsque l'on soupçonne que la même situation est comprise très différemment selon que le point de vue est 'extérieur' ou 'intérieur'" (Commission européenne, 1999: 169). Il est toutefois clair, dans ce manuel, que cette démarche ne prend tout son sens que dans le cadre d'une analyse plus vaste; on y souligne par exemple que "les situations à observer sont définies préalablement en fonction des préoccupations des commanditaires de l'évaluation" (ibid., 171) et que l'observation ethnographique doit viser à l'identification "d'assertions évaluatives, c'est-à-dire [de] phrases qui comportent un jugement de valeur explicite ou implicite" (ibid., 172). En d'autres termes, si l'on se place dans une perspective d'évaluation, l'approche ethnographique ne se suffit pas à elle-même.

Troisièmement, l'observation de cas réels d'interaction que privilégie la recherche interactionniste constitue – *horresco referens* – un excellent test de réfutabilité au sens le plus étroitement poppérien! En effet, les modèles qu'élaborent les perspectives objectivistes usuelles procèdent par construction d'archétypes et de simplifications délibérées en vue d'aller droit à l'essentiel (Pool, 1991; Blaug, 1992). Ce faisant, elles font de nombreuses hypothèses sur le réel, et s'il est vrai que les modèles analytiques n'ont pas pour impératif premier d'être *réalistes* (ils doivent avant tout être *commodes* par rapport à un certain *but* de compréhension scientifique), ils n'ont pas grande utilité s'ils sont en contradiction patente et systématique avec les phénomènes du réel. L'analyse interactionniste, de par l'attention soutenue qu'elle porte à ces derniers, est en mesure de vérifier la validité des hypothèses de la modélisation (peut-être "réductionniste" et "réificatrice"), que d'autres revendiquent sans nulle honte, et ainsi de contribuer utilement à enrichir leurs

approches. C'est aussi dans cet usage, presque à contre-emploi, que l'interactionnisme, y compris en combinaison avec une approche ethnométhodologique, peut fournir des appoints utiles aux recherches entreprises dans d'autres perspectives.

5. Conclusion

En fin de compte, on rejoindrait le jugement de Bourdieu, que Coulon (2002: 119), au prix de contorsions logiques assez ahurissantes, crédite d'une tentative de réconciliation entre l'ethnométhodologie et le paradigme objectiviste. Reprenons donc la citation même de Bourdieu sur laquelle Coulon entend s'appuyer, citation extraite de l'ouvrage *Choses dites* (1987):

"Je pourrais donner en une phrase un résumé de toute l'analyse que je propose: d'un côté, les structures objectivées que construit le sociologue dans le moment objectiviste, en écartant les représentations subjectives des agents, sont le fondement des représentations subjectives et elles constituent les contraintes structurales qui pèsent sur les interactions; mais d'un autre côté, ces représentations doivent aussi être retenues si l'on veut rendre compte notamment des luttes quotidiennes, individuelles ou collectives, qui visent à transformer ou à conserver ces structures. Cela signifie que les deux moments, objectiviste et subjectiviste, sont dans une relation dialectique et que, même si, par exemple, le moment subjectiviste semble très proche, lorsqu'on le prend séparément, des analyses interactionnistes ou ethnométhodologiques, il en est séparé par une différence radicale: les points de vue sont appréhendés en tant que tels et rapportés aux positions dans la structure des agents correspondants".

La prise en compte de cette "différence radicale" dessine une méthodologie et un programme de recherche dans lesquels une analyse économique des langues au travail peut s'insérer sans difficulté, sans néanmoins se priver des *observations* recueillies dans une logique tout autre.

La discussion qui précède nous aura donc permis de caractériser l'analyse économique des langues ainsi que son application à la question du plurilinguisme au travail, avant de mettre en évidence en quoi cette perspective se différencie, en termes épistémologiques, d'approches parfois rencontrées dans certaines spécialités de la linguistique appliquée. Cette discussion, illustrée par l'exemple des "représentations", de la "conception de la langue" et de "l'interaction" aboutit à une conclusion somme toute optimiste: indépendamment de leur pertinence intrinsèque (c'est-à-dire en fonction de leurs propres questionnements), les approches interactionnistes, y compris celles qui se réclament, par exemple, d'une méthodologie de type ethnométhodologique (méthodologie qui se pose en opposition déclarée avec celle qui prévaut en économie ainsi que dans la majeure partie des sciences sociales et humaines), peuvent apporter quelque chose à la modélisation, même la plus classique, ainsi qu'aux disciplines qui s'en servent. En effet, ces dernières, tout en revendiquant sans nulle gêne leurs outils de travail (notamment la réduction délibérée, aux fins de l'analyse, du réel à des

modèles structurés en variables et relations que l'on cherche à mettre au jour *toutes autres choses égales par ailleurs*), pourront trouver dans les approches interactionnistes un riche éventail d'observations qui peuvent inspirer de nouvelles hypothèses et éviter certains détours induits par des hypothèses inappropriées.

Le débat, bien évidemment, est à poursuivre, mais j'ai la conviction qu'il peut contribuer à une collaboration utile entre disciplines, faisant place aux apports spécifiques d'approches très différentes.

REFERENCES

- Becker, G. (1964): Human Capital. New York (Columbia University Press).
- Becker, G. (1976): The Economic Approach to Human Behavior. Chicago (University of Chicago Press).
- Blaug, M. (1992): The Methodology of Economics, or How Economists Explain. Cambridge (Cambridge University Press).
- Borzeix, A. & Fraenkel, B. (2001): Langage et travail. Communication, cognition, action. Paris (CNRS Éditions).
- Boudon, R. (1984): Les méthodes de la sociologie (6^{ème} éd., collection "Que sais-je?"). Paris (Presses universitaires de France).
- Bourdieu, P. (1982): Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques. Paris (Fayard).
- Calvet, L.-J. (2002): Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation. Paris (Plon).
- Coenen-Huther, J. (1989): Sociologie et interdisciplinarité: modalités, problèmes, perspectives, In: Revue suisse de sociologie, 15, 1-13.
- Commission européenne (1999): Évaluer les programmes socio-économiques. Principales techniques et outils d'évaluation, vol. 3. Bruxelles (Communautés européennes).
- Costey, P. (2004-2005): Pierre Bourdieu, penseur de la pratique. In: Tracés, 7, 11-25.
- Coulon, A. (2002): L'ethnométhodologie (5^{ème} éd. 2007, collection "Que sais-je?"). Paris (Presses universitaires de France).
- Crystal, D. (1987): The Cambridge Encyclopedia of Language. Cambridge (Cambridge University Press).
- Coulmas, F. (1992): Language and Economy. Oxford (Basil Blackwell).
- Elster, J. (1989): Nuts and Bolts for the Social Sciences. Cambridge (Cambridge University Press).
- Grin, F. (1996): The economics of language: Survey, assessment and prospects. In: International Journal of the Sociology of Language, 121, 17-44.
- Grin, F. (1999): Compétences et récompenses: la valeur des langues en Suisse. Fribourg (Éditions Universitaires Fribourg).
- Grin, F. (2003): Economics and language planning. In: Current Issues in Language Planning, 4, 1-66.
- Grin, F. (2005): Économie et langue: de quelques équivoques, croisements et convergences. In: Sociolinguistica, 19, 1-12.
- Grin, F., Sfreddo, C. & Vaillancourt, F. (2010): The Economics of the Multilingual Workplace. Londres (Routledge).
- Heller, M. (ed.) (2007): Bilingualism: A Social Approach. Basingstoke (Palgrave Macmillan).

- Henderson, W., Dudley-Evans, T. & Backhouse, R. (eds.) (1993): *Economics and Language*. Londres (Routledge).
- Ferréol, G. & Jucquois, G. (2003): *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Entrée "Identité". Paris (Armand Colin).
- Keller, R. (1994): *On Language Change: The Invisible Hand in Language*. Londres (Routledge).
- Lang, K. (1986): A language theory of discrimination. In: *Quarterly Journal of Economics*, 101, 363-382.
- Lazear, E. (1999): Language and Culture. In: *Journal of Political Economy*, 107, 95-126.
- Leibenstein, H. (1976): *Beyond Economic Man*. Cambridge, MA (Harvard University Press).
- Lüdi, G., Werlen, I. & Franceschini, R. *et al.* (1997) *Die Sprachenlandschaft Schweiz. Le paysage linguistique de la Suisse*. Neuchâtel (Office fédéral de la statistique).
- Pool, J. (1991): *A Tale of Two Tongues*. Manuscrit non publié, Seattle (Department of Political Science, University of Washington).
- Rossi-Landi, F. (1968): *Il linguaggio come mercato e come lavoro*. Milan (Bompiani).
- Rubinstein, A. (2000): *Economics and Language*. Cambridge (Cambridge University Press).
- Silverman, D. (1998): *Social Science and Conversation Analysis*. New York (Oxford University Press).
- Simonnot, P. (2004): *L'Erreur économique. Comment économistes et politiques se trompent et nous trompent*. Paris (Denoël).
- Vaillancourt, F. (1996): Language and socioeconomic status in Quebec: Measurement, findings, determinants, and policy costs. In: *International Journal of the Sociology of Language*, 121, 69-92.
- Van Parijs, P. (2004): Europe's linguistic challenge. In: *Archives européennes de sociologie*, 45, 113-154.